

# La Gorgebleue 2.0

Les articles et notes de  
[www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org)

Référence : 006-FV2014

## Premières données de Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* à l'île d'Yeu (Vendée)

Xavier et Marie-Paule HINDERMEYER, Valérie AURIAUX, Sandrine DESMAREST et Frédéric PORTIER

Citation : HINDERMEYER X. et M.-P., AURIAUX V., DESMAREST S. & PORTIER F. 2014. Premières données de Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* à l'île d'Yeu (Vendée). *La Gorgebleue 2.0*, 006-FV2014, 7 p., [www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org).

### INTRODUCTION

Espèce polytypique, le Crave à bec rouge *Pyrrhonorax pyrrhonorax* a une aire de distribution qui s'étend, de manière très discontinue, depuis l'Europe occidentale jusqu'à l'Asie centrale, l'Inde et la Chine en passant par l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord. En dehors de cette zone, quelques populations isolées existent aux Canaries et dans les montagnes d'Éthiopie (Del Hoyo *et al.*, 2009).

En Europe, l'espèce est présente de l'Irlande à la Turquie (Snow & Perrins, 1998). La population européenne, relativement modeste mais couvrant néanmoins un large territoire (13 300 000 km<sup>2</sup>), est estimée entre 43 000 et 110 000 couples. Ses bastions se trouvent en Turquie, Espagne et dans une moindre mesure en Grèce, Italie et France. Elle a connu un fort déclin au cours du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle puis entre 1970 et 1990. Si la plupart des petites populations européennes sont considérées comme stables au cours de la période 1990-2000, un déclin sensible est encore enregistré en Espagne, Grèce et Turquie (Birdlife International, 2004).

En France, l'espèce niche au sud du Massif central, dans les Alpes, les Pyrénées et quelques localités de Bretagne littorale. Même si la population bretonne ne représente qu'une très faible part des effectifs nicheurs français, elle est particulièrement originale du fait de son isolement et de sa position taxonomique. En effet, cette population serait à rattacher à la sous-espèce *Pyrrhonorax p. pyrrhonorax* (également présente dans les îles Britanniques), contrairement à celles du reste de la France qui appartiendraient à la sous-espèce *Pyrrhonorax p. erythrorhamphus* (Kerbirou, 2001). La population française a été estimée de 2 000 à 4 000 couples dans les années 2000 (Dubois *et al.*, 2008).

Durant l'été et le début de l'automne 2013, plusieurs observations remarquables de Crave à bec rouge ont été réalisées sur la côte sauvage de l'île d'Yeu, Vendée (N 46°43' W 02°20'). Bien que l'espèce niche en Bretagne proche, il s'agissait des premières mentions connues de l'espèce sur l'île, complétant les rares mentions vendéennes.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
VENDEE

La LPO Vendée fait partie du réseau VisioNature.

Grâce aux technologies Internet, débutants, amateurs et professionnels naturalistes, peuvent partager en temps réel leur découverte et ainsi améliorer la connaissance et la protection de la faune.





© Frédéric Portier

Ces données s'inscrivent dans une série d'observations effectuées cette même année en plusieurs points du littoral vendéen, phénomène inédit puisque la dernière mention de l'espèce dans le département remontait à 1999.

### LES OBSERVATIONS DE L'ANNÉE 2013

#### *Sur l'île d'Yeu*

- Le 30 juin 2013, deux craves à bec rouge sont découverts posés sur la côte sauvage près de la Pierre des Ampoules. Ils sont longuement observés et photographiés (S. Desmarest & V. Auriaux).
  - Le 6 juillet vers 9h00, les oiseaux sont retrouvés à la pointe du Châtelet (X. & M.-P. Hindermeyer). Ils sont posés sur les pelouses rases et se nourrissent activement. Plutôt farouches, ils ne se laissent guère approcher et s'envolent systématiquement à l'approche des personnes qui fréquentent la pointe. L'un des oiseaux est en mue, il s'agit donc d'adultes.
  - Le 18 juillet les oiseaux sont de nouveau observés près de l'aérodrome (S. Desmarest).
- À partir du 13 août les oiseaux sont régulièrement observés entre le Vieux Château, la carrière et la pointe de la Père où ils semblent trouver la tranquillité dont ils ont besoin, malgré la pression touristique très forte à cette époque. Même si la distinction certaine des sexes est difficile à établir chez cette espèce, il est fort probable qu'il s'agissait d'un mâle et d'une femelle. Ainsi, les deux oiseaux sont légèrement différents, par la taille mais aussi et surtout par la longueur, la largeur et la courbure du bec. De plus, les oiseaux se déplacent toujours ensemble, se nourrissent également ensemble (toujours près l'un de l'autre) et émettent régulièrement des cris de contact. Enfin, des comportements affectifs typiques sont parfois notés. Il est donc tout à fait possible qu'il s'agisse d'un couple apparié. Les oiseaux passent une grande partie de leur temps à se nourrir sur les pelouses rases de la côte sauvage. Ils ont également été observés posés sur les falaises et même rentrant dans une petite cavité.
  - La dernière observation des deux oiseaux est réalisée le 17 septembre près de la Pierre à

Monsieur (S. Angebault) et ils ne seront pas retrouvés ensuite malgré des recherches actives jusqu'au début du mois de novembre.

### **En Vendée**

Ce séjour prolongé de deux craves à bec rouge sur l'île d'Yeu fait suite à deux observations réalisées au printemps sur la côte vendéenne. En effet, un premier oiseau adulte est observé en vol depuis la dune du Petit Rocher à Brétignolles-sur-Mer le 23 avril (G. Besseau) et deux individus, également adultes, sont découverts posés à la pointe du Devin à L'Épine sur l'île de Noirmoutier le 18 mai (T. Duval). Il est probable que ce soit ces deux oiseaux qui ont ensuite fréquenté l'île d'Yeu du 30 juin au 17 septembre 2013.

## **DISCUSSION**

### **Statut de l'espèce sur l'île d'Yeu et en Pays de la Loire**

Le Crave à bec rouge est un visiteur exceptionnel en Pays de la Loire où il n'a été observé qu'à quelques reprises depuis plus d'un siècle et uniquement dans les deux départements côtiers.

Ainsi, en Loire-Atlantique, outre la mention au XIX<sup>e</sup> siècle d'un couple en mai sur une île de la Loire près de Thouaré (Blandin, 1864), l'espèce n'est observée qu'en avril 1961 à Piriac-sur-Mer et le 26 août 1989 à la pointe du Croisic (Recorbet, 1992) puis les 24 juillet et 7 août 1997 au même endroit (Gentric, 1999).

En Vendée, jusqu'à cette série d'observations on ne connaissait que trois mentions : une capture à Noirmoutier le 8 octobre 1923 (Mayaud, 1936), deux juvéniles observés sur les falaises de la Dive à Saint-Michel-en-l'Herm durant l'été 1981 (Yésou, 1985) et un individu, également juvénile, à La Chaize-le-Vicomte le 7 juillet 1999 (Dulac, 2004).

Sur l'île d'Yeu, il s'agit des premières observations connues de cette espèce. En effet, Magaud d'Aubusson (1909) indique que les corvidés ne sont représentés sur l'île que "par quelques Corneilles noires (*Corvus corone*) et des Pies (*Pica caudata*)". Par la suite, ni Mayaud (1934), ni Nicolau-Guillaumet (1982) ne

signalent l'espèce lors de leurs séjours respectifs. Le Crave à bec rouge ne figure pas non plus dans le récent mémento des oiseaux observés à l'île d'Yeu de Bugeon (2013), qui présente toutes les espèces vues au moins une fois sur l'île depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Enfin, nous n'avions, pour notre part, jamais observé l'espèce sur l'île en près de trente années de suivi.

Avec 20 données de 1 ou 2 individus (1 à Brétignolles-sur-Mer, 1 à L'Épine sur Noirmoutier et 18 à l'île d'Yeu), l'année 2013 cumule donc, à elle seule, un nombre d'observations beaucoup plus important que toutes celles enregistrées jusque là.

### **Provenance des oiseaux**

Même si l'observation du Crave à bec rouge sur l'île d'Yeu était très attendue, on peut tout de même s'interroger sur la provenance de ces deux oiseaux.

En effet, le Crave à bec rouge est considéré comme hautement sédentaire. Toutefois, certains individus, surtout des immatures, peuvent exceptionnellement se disperser sur de grandes distances (Kerbiriou *et al.*, 2010). Ainsi, même si la dispersion des jeunes excède rarement plus de 10 kilomètres, Roberts (1985) a montré, grâce à des contrôles d'oiseaux bagués, que des mouvements plus importants peuvent avoir lieu avec notamment un record de 142 km (entre l'île de Bardsey au Pays de Galles et Liverpool) et un autre de 150 km. En Grande-Bretagne toujours, des oiseaux non bagués ont été observés à 210 km et même 360 km des sites de reproduction les plus proches.



© Frédéric Portier

En France, même si cela reste particulièrement rare, certains individus ont pu, par exemple, être observés dans des localités très éloignées du plus proche site de reproduction comme en Corse, en Gironde ou dans le Pas-de-Calais. En montagne l'hiver, les craves transhument fréquemment des alpages vers les pâturages de moyennes montagnes voire jusqu'aux piémonts et plaines du Roussillon et de Provence, y compris les calanques dans les Bouches-du-Rhône (Dubois *et al.*, 2008).

En Bretagne, l'analyse des données ornithologiques durant la période 1950-2005 révèle que les observations de craves en dehors des sites de reproduction habituels (c'est-à-dire à plus de 20 km d'un site de reproduction) sont rares et principalement réalisées en été et début d'automne, de même que les cas d'échanges d'individus entre populations (Kerbiriou *et al.*, 2006). À titre d'exemple, un individu bagué à Ouessant en 2005 a été observé jusqu'aux Sept-Iles et à Trégastel dans les Côtes-d'Armor à environ 130 km, avant de revenir sur Ouessant.

C'est pourquoi l'observation de deux craves à bec rouge sur l'île d'Yeu n'est pas si étonnante. En effet, l'île d'Yeu se situe à seulement 80 km à vol d'oiseau de Belle-Ile (Morbihan) qui constitue actuellement le site de nidification le plus proche. La date d'observation (à partir de juin) et surtout l'âge des oiseaux (des adultes) sont plus étonnants mais Kerbiriou *et al.* (2005) indiquent que, même s'il se disperse peu, le Crave à bec rouge montre une forte capacité de colonisation puisqu'il s'est



© Frédéric Portier

implanté en 2001 en Cornouailles, région distante d'environ 200 km des trois plus proches zones de reproduction (Irlande, Pays de Galles et Bretagne).

De même, un oiseau bagué poussin à Ouessant en 2007 vient d'être observé en Angleterre (il a donc plus de 6 ans), les 26 février et 12 mars 2014, à Baggy Point dans le nord du Devon puis les 28 et 29 mars à Godrevy en Cornouailles soit respectivement à plus de 300 km et près de 200 km de l'île d'Ouessant (Kerbiriou *et al.*, à paraître).

Il est donc très probable que les deux oiseaux adultes observés à l'île d'Yeu étaient à la recherche de nouveaux sites de reproduction.

### ***Vers des observations plus fréquentes, voire une nidification prochaine sur l'île ?***

Même si les deux craves à bec rouge ont mystérieusement disparu au milieu du mois de septembre, on peut tout de même s'interroger sur l'avenir de l'espèce sur l'île d'Yeu. De nouvelles observations vont-elles avoir lieu l'année prochaine ? L'espèce peut-elle un jour s'y reproduire, voire même à terme s'y installer durablement ?

Le premier élément qui pourrait favoriser de nouvelles observations sur l'île est la situation de la population bretonne qui est en phase d'expansion. Ainsi, après un déclin marqué dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, passant de 100 couples en 1950-1960 à 27-39 couples en 1997-1999 (Kerbiriou *et al.*, 2005), une augmentation est constatée à partir de 1999. En 2002, 41 à 55 couples sont recensés en Bretagne avec la répartition suivante : 9-13 couples à Ouessant, 2-5 sur la côte du Léon, 6-9 en presqu'île de Crozon, 7-9 au cap Sizun et 17-19 à Belle-Ile (Kerbiriou *et al.*, 2005). Sur la période 2004-2008, sans qu'il y ait eu un recensement concerté, on peut avancer la fourchette de 47 à 63 couples (Kerbiriou, 2012).

Cette tendance à l'augmentation en Bretagne est à rapprocher de celle enregistrée du côté britannique, où les effectifs seraient en hausse avec le retour de l'oiseau en Cornouailles (cap Lizard) après cinquante ans d'absence (Kerbiriou *et al.*, 2005).

Quand on sait que sur l'île d'Ouessant le



© Frédéric Portier

nombre de sites de reproduction apparaît désormais comme très limitant (Kerbiriou, 2012), on peut penser que la poursuite de cette expansion entraînera des tentatives de colonisation de nouveaux sites de reproduction. Cela a été par exemple le cas sur l'île de Groix qui a accueilli 4 individus en août 2004. Ceux-ci ont déserté l'île à l'automne mais 2 individus sont revenus l'été suivant (2005). En 2006, le couple présent s'est reproduit et a mené 2 jeunes à l'envol (Vedrenne, 2006).

Le second élément favorable est lié aux exigences écologiques de l'espèce. En effet, le Crave a besoin de parois rocheuses pour sa reproduction et d'habitats ouverts pour son alimentation (Kerbiriou *et al.*, 2005). L'espèce niche exclusivement de manière isolée dans des failles et grottes des falaises littorales. Elle est essentiellement insectivore, chassant surtout à vue des invertébrés actifs au sol ou dans les premiers centimètres du sol. Le Crave exploite également les coléoptères coprophages (Kerbiriou, 2012).

La côte sauvage de l'île d'Yeu constitue donc un lieu idéal pour l'installation de cette espèce puisqu'elle est en mesure de répondre à ses exigences. En effet, les parois rocheuses pouvant accueillir la reproduction de l'espèce y sont présentes (Bugeon, 2002), de même que les habitats d'intérêt communautaire (végétation rupestre littorale, pelouses et landes littorales) nécessaires à son alimentation (Biotope, 2013).

La poursuite d'un élevage ovin conséquent (environ 200 brebis de *La Ferme*

*d'Émilie* de races vendéenne et solognote) sur la côte sauvage de l'île constitue également un élément très favorable permettant à la fois le maintien des habitats indispensables (pelouses et landes rases littorales) au Crave mais fournissant aussi à ce dernier une source importante de nourriture - les coléoptères coprophages sont parfois considérés comme sa ressource alimentaire principale (Mc Cracken *et al.*, 1992).

Enfin, malgré la période peu propice - les mois de juillet et août sont de loin les mois où la fréquentation touristique de l'île est la plus importante - les oiseaux sont parvenus à se maintenir sur l'île jusqu'à la mi-septembre.

Il conviendrait toutefois d'être vigilant si l'espèce revenait sur l'île et tentait de s'y installer puisque Kerbiriou *et al.* (2009) ont mis en évidence l'impact de la fréquentation touristique du littoral sur la population de Crave. En effet, cette fréquentation génère localement un fort dérangement des oiseaux en alimentation. Ce dérangement estival est ainsi très probablement une cause majeure de l'importante mortalité des jeunes lors de leur première année. À cela s'ajoute l'impact non négligeable du piétinement des touristes sur les habitats du Crave (Kerbiriou *et al.*, 2008).

Tous les espoirs sont donc permis et les années qui viennent devraient répondre à nos interrogations.

## CONCLUSION

Le séjour prolongé de deux craves à bec rouge sur l'île d'Yeu est une très bonne nouvelle, porteuse d'espoir. En effet, le Crave à bec rouge est une espèce emblématique à forte valeur patrimoniale (inscrite à l'annexe I de la directive 2009/147/CE concernant la conservation des oiseaux sauvages) du fait de sa rareté (distribution limitée, faiblesse des effectifs), de son originalité biogéographique et de la forte valeur des milieux qu'elle occupe (mosaïque d'habitats reconnus d'intérêt communautaire).

À noter que ces observations font suite au séjour prolongé d'un Grand Corbeau sur l'île d'Yeu (Hindermeyer, 2009) et à la première reproduction de l'Huïtrier pie en 2012

(Hindermeyer *et al.*, 2013).

Comme pour ces espèces, les conditions d'une installation durable sur l'île sont :

- une réflexion sur la mise en œuvre de plans de fréquentation humaine assurant la quiétude dont ces oiseaux ont besoin pour nicher puis élever leurs jeunes ;
- une réflexion sur la mise en œuvre de mesures de gestion favorables à ces espèces notamment les pelouses et landes littorales (défrichage, élevage ovin) ;
- une large information locale pour accompagner l'arrivée sur l'île de ces espèces d'un fort intérêt patrimonial.

Une grande partie de l'île d'Yeu étant classée en site Natura 2000 au titre de la directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (notamment toute la côte sauvage), le document d'objectifs constitue un cadre tout à fait adapté à cette réflexion et aux futures actions qui pourraient être menées sur les habitats et donc les espèces qui en dépendent.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement Christian Kerbiriou pour les informations inédites qu'il nous a transmises et d'avoir accepté de faire une relecture critique de cet article.

## BIBLIOGRAPHIE

Biotope, 2013. *Document d'objectifs du site d'importance communautaire FR5200654 « Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'île d'Yeu »*. DREAL Pays de la Loire. Tome 1 diagnostic (V-01/07/2013).

Blandin J., 1864. *Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Loire-inférieure*. Imp. Mellinet, Nantes, 84 p.

Bugeon C., 2002. *Monographie critique du patrimoine de l'île d'Yeu*. Encyclopédie Permanente Islaise n°10, Atelier du Patrimoine

Islais, 326 p.

Bugeon C., 2013. *Mémento des oiseaux observés à l'île d'Yeu de 1907 à fin 2012 (inventaire actualisé en 2013)*. Les Dossiers du Patrimoine, Editions Les Sèvenelles, 120 p.

Birdlife International, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International (BirdLife Conservation series N°12), Cambridge, UK. 374 p.

Del Hoyo J., Elliott A. & Christie D.A. (Eds), 2009. *Handbook of the Birds of the World. Vol. 14. Bush-shrikes to Old World Sparrows*. Lynx Edicions, Barcelona, 893 p.

Dubois P.-J., Le Maréchal P., Oliosio G. & Yésou P., 2008. *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, 560 p.

Dulac P. (coord.), 2004. Actualités ornithologiques en Vendée : septembre 1998 à août 2000. *La Gorgebleue*, n°19/20 : 67-147.

Gentric A. (coord.), 1999. Chronique ornithologique de Loire-Atlantique : l'année 1997. *Spatule*, n°8 : 57-91.

Hindermeyer X., 2009. Séjour prolongé d'un Grand Corbeau *Corvus corax* sur l'île d'Yeu (Vendée). *La Gorgebleue*, n°23 : 11-15.

Hindermeyer M.-P., Hindermeyer X., Auriaux V. & Desmarest S., 2013. L'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus*, une nouvelle espèce nicheuse à l'île d'Yeu (Vendée). *La Gorgebleue 2.0*, 003-FV2013, 5 p. [www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org)

Kerbiriou C., 2001. Originalité de la population bretonne de Crave à bec rouge dans un contexte européen. *Alauda*, 69 : 25-42.

Kerbiriou C., Thomas A., Floc'h P., Beneat Y., Gager L. & Champion M., 2005. Recensement 2002 de la population bretonne de Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*). *Ornithos*, 12 : 113-122.

Kerbiriou C., Le Viol I., Nisser J., Audevard A., Le Pennec V., 2006. Biologie de la reproduction du Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) en Bretagne (France). *Alauda*, 74 (4) : 399-412.

Kerbiriou C., Le Viol I., Jiguet F. & Julliard R., 2008. The impact of human frequentation on coastal vegetation in a biosphere reserve. *Journal of Environmental Management*, 88 : 715-728.

Kerbiriou C., Le Viol I., Robert A., Porcher E., Gourmelon F. & Julliard R., 2009. Tourism in protected areas can threaten wild populations: from individual response to population viability of the Chough *Pyrrhocorax pyrrhocorax*. *Journal of Applied Ecology*, 46 : 657-665.

Kerbiriou C., Le Viol I. & Audevard A., 2010. Le suivi de la population de Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) d'Ouessant. *Natur Eussa*, n°1 : 76-79.

Kerbiriou C., 2012. Crave à bec rouge, *Pyrrhocorax pyrrhocorax*. In GOB (coord.) *Atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Groupe ornithologique breton, Bretagne Vivante-SEPNB, LPO 44, Groupe d'études ornithologiques des Côtes d'Armor. Delachaux & Niestlé : 368-369.

Kerbiriou C., Huteau M., Le Viol I., Lorillière R., Mucklow C. & Jutsum R., à paraître. Dispersion des craves ouessantins. *Natur Eussa*, 5.

Mc Cracken D.I., Foster G.M., Bignal E.M. & Bignal S., 1992. An assessment of Chough *Pyrrhocorax pyrrhocorax* diet using multivariate analysis techniques. *Avocetta*, 16 : 19-29.

Magaud d'Aubusson L., 1909. Excursions ornithologiques aux îles d'Yeu et d'Oléron. *Le Naturaliste*, 31, 2e série : 101-103, 115-117.

Mayaud N., 1934. Coup d'œil sur l'avifaune de l'île d'Yeu (Vendée). *Alauda*, 6 : 532-550.

Mayaud N., 1936. *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'études ornithologiques. Blot éd., Paris, 211 p.

Nicolau-Guillaumet P., 1982. Recherche sur l'avifaune "terrestre" des îles du Ponant. IV.- Les îles de la Vendée. A.- Île d'Yeu. *Ann. Soc. Sci. Nat. Charente-Maritime*, 6 : 946-967.

Recorbet B. (coord.), 1992. *Les oiseaux de Loire-Atlantique du XIXe siècle à nos jours*. Groupe Ornithologique de Loire-Atlantique, 285 p.

Roberts P., 1985. The choughs of Bardsey. *British Birds* 78 : 217-232.

Snow D.W. & Perrins C.M., 1998. *The Birds of the Western Palearctic Concise Edition Volume 2*. Oxford University Press, Oxford, New York, 732 p.

Vedrenne D. (coord.), 2006. La plume du crave, n°2. Bretagne Vivante-SEPNB [www.bretagne-vivante.org/content/view/251/140](http://www.bretagne-vivante.org/content/view/251/140)

Yésou P., 1985. Une observation de Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax* en Vendée. *La Gorgebleue*, n°7 : 65-66.

Xavier & Marie-Paule HINDERMEYER  
24 boulevard Gabriel Guist'hau  
44000 NANTES  
xavier.hindermeyer@gmail.com

Valérie AURIAUX  
112 rue Georges Clémenceau  
85350 L'ILE-D'YEU  
valerieauriaux@hotmail.fr

Sandrine DESMAREST  
6 rue de l'Abbesse  
85350 L'ILE-D'YEU  
tchinettes@gmail.com

Frédéric PORTIER  
144 rue Georges Clémenceau  
85190 VENANSULT  
frederic-nadege.portier@orange.fr